

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'An deux mille seize, le Vingt-Deux Décembre, à Dix-Huit heures Trente Minutes, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du VAL de BOUZANNE se sont réunis en son siège social, 20, rue Emile Forichon sous la Présidence de Monsieur Guy GAUTRON, Président.

Date de convocation : 16 Décembre 2016

Nombre de Délégués : 19

En exercice : 19

Présents : 12 Dont : titulaires : 11 - suppléants : 1

PRESENTS : Guy GAUTRON, Catherine CHAUMETTE, Jean-Marc CHAUVAT, Michel GORGES, Christian ROBERT, Jean-Marc LAFONT, Alain HOUTMANN, Philippe VIAUD, Annie CHARBONNIER, Jean-François DELAVEAUD, Christian VILLETEAU, Jean-Paul BALLEREAU.

ABSENTS : Pascale ASSIMON (excusée), Catherine PONTIER, Claude MINET (excusé), Roger GUERRE, Marie-Jeanne LAFARCINADE, Barbara NICOLAS (excusée), Gérard SAGET.

La réunion du Conseil Communautaire se déroule en présence de public.

Monsieur le Président souhaite la bienvenue aux personnes présentes dans le public et leur propose d'intervenir s'ils ont des questions à aborder.

CONTRAT de RURALITE

Présentation

Monsieur le Président demande au secrétariat de lire le projet de proposition de contrat de ruralité.

A l'issue, Monsieur Philippe VIAUD délégué suppléant de la commune de TRANZAULT en remplacement de Monsieur Christian PAQUIGNON, maire, absent, regrette de travailler dans la précipitation et qu'il n'y ait pas de discussion commune en commission.

Monsieur le Président informe que la CDC a reçu la première lettre circulaire de Monsieur le Préfet de l'Indre le 4 juillet 2016. Qu'en l'absence de Pôle d'Equilibre Territorial, les indications que les services de l'Etat lui ont données notamment l'obligation pour l'Etablissement Public Intercommunal (EPCI) à fiscalité propre d'assurer la maîtrise d'ouvrage de projets dans les six thématiques prioritaires définies par l'Etat alors que les statuts de celui-ci et ses capacités financières ne lui en donnent pas la possibilité, ont conduit la CDC à ne pas lancer d'étude.

Une deuxième lettre circulaire a été réceptionnée le 28 septembre 2016 rappelant la première et joignant un modèle de contrat.

Ce n'est qu'à partir du 21 octobre 2016 suite à un appel de la Sous-Préfecture interrogeant sur les intentions de la CDC quant au dispositif « contrat de ruralité » que l'obligation de maîtrise d'ouvrage de tous les projets a disparu et s'est transformée en obligation de porter un projet d'ensemble constitué obligatoirement de projets intercommunaux et complété de projets réalisés en maîtrise d'ouvrage communale. Ainsi, les obstacles à l'étude d'un contrat de ruralité sur le territoire de la CDC étaient levés.

La CDC a alors réuni les maires des communes membres le 3 novembre 2016 et le sujet a été abordé au Conseil Communautaire du 24 novembre 2016.

Monsieur Philippe VIAUD maintient que la façon de travailler n'est pas bonne.

Monsieur Lionel VERGER, présent dans le public intervient sur le sujet des travaux d'aménagement de deux salles au gymnase de NEUVY-SAINT-SEPULCHRE pour signaler des malfaçons qu'il impute au choix de la CDC pour la réalisation de ceux-ci alors qu'il avait fait réaliser des devis d'artisans.

Plusieurs personnes parmi le public demandent la mise en œuvre du site internet de la CDC notamment pour avoir accès aux convocations au Conseil Communautaire, aux procès-verbaux des séances et d'une manière générale connaître l'activité de la CDC.

Monsieur Christian ROBERT, Vice-Président Délégué, informe que le site internet de la CDC est en cours de restructuration pour en faciliter l'utilisation. Il annonce sa mise en service prochainement.

Monsieur Philippe VIAUD, délégué de la commune de TRANZAULT, informe que le transfert de compétence en matière de Plan Local d'Urbanisme à la CDC, s'accompagne du transfert de la faculté d'instituer et d'exercer le Droit de Prémption Urbain sauf si des conventions sont signées entre la CDC et les communes concernant la répartition du rôle de chaque collectivité dans ce domaine avant le 27 mars 2017.

Le Conseil Communautaire en prend acte.

Projet du territoire de la CDC du VAL de BOUZANNE

Le Conseil Communautaire,

Vu les lettres circulaires de Monsieur le Préfet de l'Indre en date des 4 juillet et 26 septembre 2016 présentant le dispositif « Contrat de Ruralité »,

Vu la réunion des maires des communes membres de la CDC du VAL de BOUZANNE du 3 novembre 2016,

Vu la réunion du Conseil Communautaire du 24 novembre 2016 donnant un accord de principe à la préparation d'un projet de contrat de ruralité sur le territoire de la CDC du VAL de BOUZANNE,

Vu le courrier du 2 décembre 2016 adressé aux maires des communes membres auquel étaient joints la lettre circulaire de Monsieur le Préfet de l'Indre du 26 septembre 2016 ainsi qu'une maquette de contrat de ruralité leur demandant de faire connaître pour le 15 décembre 2016 les projets susceptibles d'être présentés (devis ou estimation, descriptif, objectifs poursuivis, plan de situation dans la commune) ainsi qu'une présentation générale de leur commune et leur projet de développement ;

Vu les éléments fournis par les communes et les projets de la CDC du VAL de BOUZANNE,

Entend lecture de la proposition de projet de Contrat de Ruralité du territoire de la CDC du VAL de BOUZANNE,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents :

- 1) Apporte les rectifications qui s'imposent et complète la partie « Enjeux du Territoire » ;
- 2) Précise que le plan d'actions devra être complété par les maîtres d'ouvrage concernés avant la fin du mois de janvier selon le modèle inclus au projet ;
- 3) Accepte de porter le projet de Contrat de Ruralité composé d'actions communautaires et d'actions communales constituant ensemble un projet global et cohérent dans le but de structurer les équipements et actions, de les mettre en synergie de manière à promouvoir, poursuivre et amplifier les chances de développement du territoire ;
- 4) Retient l'objectif suivant : Mieux vivre et accueillir dans un territoire authentique, riche de son passé et porteur d'avenir notamment en raison de son patrimoine naturel et bâti, des services existants, à préserver et mettre en valeur.
- 5) Approuve le projet de Contrat de Ruralité du territoire de la CDC du VAL de BOUZANNE tel qu'il se trouve annexé à la présente délibération.

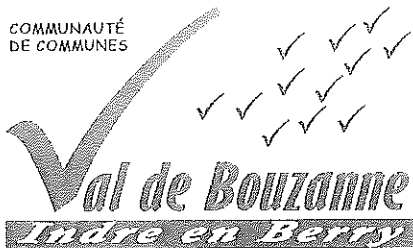
A NEUVY-SAINT-SEPULCRE, le 23 janvier 2017

Le Président
Guy GAUTRON



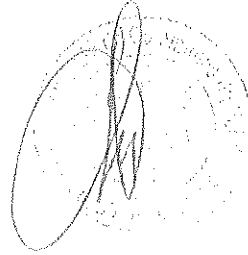
A handwritten signature in black ink, appearing to be "Guy GAUTRON". The signature is stylized and written over a faint circular stamp.

COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES



20, rue Emile FORICHON
36230 NEUVY ST SEPULCRE
☎ 02.54.31.20.06
☎ 02.54.31.20.64

Annexe à la délibération
du 22 Décembre 2016
Guy GAUTRON
Président.



CONTRAT de RURALITE pour le TERRITOIRE de la CDC du VAL de BOUZANNE

Etabli entre

L'Etat, représenté par le Préfet de l'INDRE

Et l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre de la **CDC du VAL de BOUZANNE**, représenté par Monsieur Guy GAUTRON, Président.

Ci-après dénommé, le porteur du contrat ;

Et :

Les communes de LYS-SAINT-GEORGES, MALICORNAY, MAILLET, MERS-SUR-INDRE, MONTIPOURET, MOUHERS, NEUVY-SAINT-SEPULCHRE, TRANZAULT.

Les bailleurs sociaux.....

Les promoteurs privés

PREAMBULE

Conformément aux dispositions du Comité Interministériel aux ruralités du 20 mai 2016, un contrat de ruralité est conclu entre les porteurs et partenaires ci-dessus. Cet outil coordonne et structure les politiques publiques territorialisées, à une échelle infra-départementale.

A partir d'une volonté exprimée par les élus locaux, ce contrat accompagne la mise en œuvre d'un projet de territoire à l'échelle du bassin de vie concerné, en fédérant l'ensemble des acteurs institutionnels, économiques et associatifs. Ils inscrivent leurs engagements pluriannuels pour améliorer la qualité de vie, la cohésion sociale et l'attractivité du territoire rural.

Ce contrat permet notamment de soutenir les projets issus des mesures des comités interministériels aux ruralités à l'échelle infra-départementale.

Il s'inscrit en cohérence avec les stratégies et outils contractuels établis à l'échelle du département et de la région notamment avec le Contrat Régional de Solidarité Territoriale du PAYS de LA CHATRE en BERRY en cours de préparation, la Trame Verte et Bleue, le Projet Territorial de Santé en cours d'élaboration.

**B - LES ENJEUX du TERRITOIRE
THEMATIQUE**

ATOUPS

FAIBLESSES

OPPORTUNITES

MENACES

ACTIONS

	<p>Un collège : à NEUVY-ST-SEPULCHRE</p> <p>Des services de transports scolaires (organisation secondaire) sauf à NEUVY-ST-SEPULCHRE pour les écoles élémentaires.</p> <p><i>c - Le sport et les activités :</i></p> <p>La CDC compte deux gymnases : un à CCLUIS, un à NEUVY, un centre sportif et socio culturel à Neuvy (danse, judo, salle vidéo...).</p> <p>Terrain de football à NEUVY, CLUIS, MERS, MONTIPOURET, TRANZAULT et MALICORNAY.</p> <p>Terrains de tennis à CLUIS, MAILLET, MONTIPOURET.</p> <p>Terrain multisports à TRANZAULT</p> <p>Ecole de football et Ecoles de basket</p> <p>Ecole de musique à MERS-SUR-INDRE</p> <p>Toutes les communes disposent d'une salle des fêtes.</p>				<p>Projets : Commune de MERS-SUR-INDRE : création d'un terrain multisports, NEUVY-ST-SEPULCHRE : création d'un terrain multisports et d'un terrain de BMX et skate parc aux abords du camping et du plan d'eau.</p>
--	--	--	--	--	---

**B – LES ENJEUX du TERRITOIRE
THEMATIQUE**

ATOUPS

FAIBLESSES

OPPORTUNITES

MENACES

ACTIONS

	<p>EPHAD : à CLUIS de 26 lits (détachement du CH de LA CHATRE)</p> <p>Un Habitat Regroupé pour Personnes Agées à NEUVY</p> <p>ESAT de CLUIS (établissement d'insertion des travailleurs handicapés par le travail)</p> <p>ETAPE à MERS-SUR-INDRE établissement d'accueil de personnes handicapées (gestion par le CH de CHATEAUX)</p> <p><i>e - Les activités de services privés :</i></p> <p><i>Banques :</i> présence à CLUIS de 2 établissements et 2 à NEUVY-ST-SEPULCHRE.</p> <p><i>Assurances :</i> plusieurs compagnies sont présentes à CLUIS et NEUVY-SAINT-SEPULCHRE.</p> <p><i>Notaire :</i> une étude notariale à NEUVY-ST-SEPULCHRE.</p>	<p>Etablissement saturé.</p>			<p>Une extension serait souhaitée par la commune</p> <p>Projet de création d'une résidence séniors à NEUVY avec services intégrés – Recherche de partenaires privés pour la réalisation.</p>
--	---	------------------------------	--	--	--

**B – LES ENJEUX du TERRITOIRE
THEMATIQUE**

ATOUS

FAIBLESSES

OPPORTUNITES

MENACES

ACTIONS

<p>2) La revitalisation des bourgs centre notamment à travers la rénovation de l'habitat, le soutien au commerce de proximité dans les centres-bourgs</p>	<p><i>a – Les Aménagements urbains</i></p> <p>Deux communes ont réalisé une grande partie de l'aménagement de leur centre-bourg : BUXIERES d'AILLAC, MERS-SUR-INDRE ; d'autres l'ont réalisé partiellement et souhaitent le poursuivre : MOUHERS, MONTIPOURET, LYS-ST-GEORGES, CLUIS, TRANZAULT, MAILLET ; pour d'autres, tout reste à faire notamment NEUVY-ST-SEPULCHRE.</p>	<p>Beaucoup reste à faire sur le territoire</p>	<p>Très important pour le maintien de la population. La première impression qui suscite l'envie de s'arrêter ou de poursuivre sa route.</p> <p>Point d'accroche, moyen d'éveiller l'intérêt.</p>	<p>Le coût des travaux est important surtout aux abords des Monuments Historiques ou des secteurs protégés. Nécessité de réaliser des travaux de qualité respectueux d'un plan d'ensemble</p>	<p>Projets sur les communes de MONTIPOURET, MAILLET (embellissement de l'entrée de bourg sécurisation d'un carrefour), LYS ST GEORGES (place de l'église), MOUHERS (place de l'église, carrefour en étoile, à droite direction CLUIS), NEUVY-ST-SEPULCHRE (abords de la basilique, Monument Historique, inscrite à l'UNESCO au titre des chemins de ST JACQUES) et les places pour casser l'effet d'entonnoir.</p> <p>Projets à MOUHERS : achat/réhabilitation en logement), transformation d'une portion de bâtiment en studio et atelier communal avec sanitaire ; TRANZAULT : achat/réhabilitation en logement, transformation d'un bâtiment en gîte et café associatif. MALICORNAY : achat/réhabilitation d'un bâtiment en gîte rural.</p>
<p><i>b – Le bâti</i></p> <p>Patrimoine bâti ancien</p>	<p>Ces logements inoccupés donnent une image négative du bourg (perception de vide, signe d'abandon, absence de vitalité)</p>	<p>Le coût de la réhabilitation dans le respect du bâti est très important. Certaines aides sont soumises à condition de ressources. Or la moyenne de revenu par habitant de la CDC laisse penser que beaucoup de ménage sont exclus du dispositif.</p>	<p>Le coût de la réhabilitation dans le respect du bâti est très important. Certaines aides sont soumises à condition de ressources. Or la moyenne de revenu par habitant de la CDC laisse penser que beaucoup de ménage sont exclus du dispositif.</p>	<p>Le coût de la réhabilitation dans le respect du bâti est très important. Certaines aides sont soumises à condition de ressources. Or la moyenne de revenu par habitant de la CDC laisse penser que beaucoup de ménage sont exclus du dispositif.</p>	<p>Le coût de la réhabilitation dans le respect du bâti est très important. Certaines aides sont soumises à condition de ressources. Or la moyenne de revenu par habitant de la CDC laisse penser que beaucoup de ménage sont exclus du dispositif.</p>

**B - LES ENJEUX du TERRITOIRE
THEMATIQUE**

ATOUTS

FAIBLESSES

OPPORTUNITES

MENACES

ACTIONS

	<p>Elle comporte de nombreux chemins de randonnée balisés dont un communautaire en cours de finalisation.</p> <p>Elle est traversée par l'INDRE à VELO et SAINT-JACQUES A VELO</p>		<p>La finalisation du circuit intercommunal est en cours en conventionnement avec la CDC de LA CHATRE - SAINTE SEVERE</p> <p>Un produit touristique pourrait peut-être être élaboré (nature et patrimoine) et proposé pour retenir les visiteurs plus longtemps sur le territoire.</p> <p>Il s'agit d'étapes d'un produit touristique plus vaste dont la CDC bénéficiera</p> <p>Ce projet est piloté par le PAYS de LA CHATRE en BERRY.</p> <p>La CDC est maître d'ouvrage de l'itinéraire intercommunal et les communes des boucles sur leur territoire.</p>		<p>Projet de la CDC du VAL de BOUZANNE de signalisation des itinéraires intercommunaux et d'installation d'abris à vélo.</p> <p>Projet des communes : MONTPOURET : création d'une boucle jusqu'à Sarzay et amélioration de l'accueil des cyclistes au Moulin d'Angibault.</p> <p>NEUVY-SAINT-SEPULCHRE : création d'un point d'eau et de toilettes sur l'itinéraire de SAINT-JACQUES à VELO.</p>
--	--	--	---	--	--

**B – LES ENJEUX du TERRITOIRE
THEMATIQUE**

ATOUTS FAIBLESSES OPPORTUNITES MENACES ACTIONS

	<p>concours de chevaux de trait, les journées de la Pomme et des fruits de pays, les spectacles, les concerts, les tournois de football féminin (équipe de plusieurs régions de France) et basket (équipes régionales). Les courses à pied (semi-marathon de la Pomme) et de vélo (Transberrichonne VTT, le Tour du Val de Bouzanne...) Un syndicat d'initiative existe à CLUIS. <i>c -Numérique :</i></p>	<p>La desserte du territoire est inégale en téléphonie et insuffisante en haut et très haut débit. Obstacle important au télétravail et à la délocalisation d'activités (travail à la campagne)</p>	<p>Le territoire recèle des talents (peintres, sculpteurs, musiciens...) qui ne sont pas mis en valeur</p>	<p>Quelles actions peuvent être menées par les collectivités ?</p>	<p>Projet de réhabilitation de bâtiment à NEUVY-ST-SEPULCHRE pour installer des porteurs de projets (artisans d'art,...)</p> <p>Projet de LYS-ST-GEORGES d'installation d'un accès Wifi</p>
<p>La CDC du VAL de BOUZANNE adhère au Réseau Initiative 36 (RIP)</p>		<p>Le développement des PME du territoire serait facilité. La desserte favoriserait l'installation de nouveaux arrivants intéressés par une qualité de vie</p> <p>La CDC adhère au RIP 36 et participe aux travaux réalisés sur son territoire</p>	<p>Cette carence fait obstacle à certaines installations. La CDC demande la desserte du territoire en filaire en attendant le déploiement du haut débit par le RIP 36</p>		

**B -- LES ENJEUX du TERRITOIRE
THEMATIQUE**

ATOUPS

FAIBLESSES

OPPORTUNITES

MENACES

ACTIONS

	<p><i>Métiers de bouche :</i> Boucher – charcutier : 2 à Cluis, 1 à Neuvy, 1 à Mers.</p> <p>Alimentation –Epicerie : 2 à Cluis, 1 à Neuvy, 1 à Mers, 1 à Montipouret (birette et caboché)</p> <p>Boulangerie –pâtisserie : 2 à Cluis, 2 à Neuvy, 1 à Mers.</p> <p>Productions fermières : Fromages de chèvre, Produits laitiers biologiques, volailles fermières, porc et charcuterie dérivée, miel et dérivés</p> <p>Grossiste en vin : 1 à Mers et 1 à Neuvy</p> <p><i>Supermarché :</i> Un à Neuvy.</p> <p><i>Services :</i> Expert-comptable : 1 à Neuvy</p> <p>Bureau d'études : 1 à Mouhers, 1 à Cluis</p> <p>Coiffeurs : 1 à Cluis, 3 à Neuvy et plusieurs coiffeurs à domicile.</p> <p>Esthéticiennes : 2 à Neuvy.</p> <p>Maroquinerie : 1 à Neuvy.</p>				
--	---	--	--	--	--

**B – LES ENJEUX du TERRITOIRE
THEMATIQUE**

ATOUTS

FAIBLESSES

OPPORTUNITES

MENACES

ACTIONS

<p>5) La transition écologique et énergétique</p>	<p><i>L'Agriculture :</i> Les exploitations agricoles : Le nombre d'exploitations agricoles reste important et présent sur toutes les communes même si on constate une diminution du nombre d'exploitants et une augmentation de la taille des unités par concentration.</p> <p><i>a - Les mobilités locales ;</i></p> <p>Le mode de déplacement au sein du territoire de la CDC est la voiture. Pour les personnes qui n'ont pas de véhicule, il existe plusieurs entreprises de taxis sur le territoire ainsi qu'un ambulancier.</p>	<p>Le nombre de chefs d'exploitation de plus de 45 ans est élevé. Comme pour l'artisanat, la question de l'installation de nouveaux exploitants se pose. La faiblesse du revenu agricole par rapport à l'investissement personnel des exploitants aggrave la situation</p> <p>Tous les services publics notamment les mairies ne sont pas accessibles aux personnes à mobilité réduite. Certaines mairies bénéficient de dérogation</p> <p>L'absence de moyen de transport pour les plus jeunes est un frein à la mutualisation de certains équipements notamment sportifs et culturels et un obstacle dans la recherche d'un emploi.</p>	<p>La diversification (production de plaquettes bois bocagères) et la conversion en productions à plus forte valeur ajoutée (bio ou produits transformés par exemple) pourraient être explorées. Voir LEADER et l'action de l'ADAR au niveau du PAYS de LA CHATRE en BERRY</p>		<p>Projets : LYS-ST GEORGES accessibilité et réaménagement de la mairie : NEUVY-SAINT- SEPULCHRE : accessibilité à l'intérieur et à l'extérieur de la mairie</p> <p>Projet : NEUVY-ST- SEPULCHRE : création de voies de circulation douce pour la desserte du futur quartier séniors (projet) et lotissement respectueux de l'environnement (projet). Développement</p>
--	--	---	--	--	---

**B – LES ENJEUX du TERRITOIRE
THEMATIQUE**

ATOUPS

FAIBLESSES

OPPORTUNITES

MENACES

ACTIONS

	<p><i>Le recyclage des déchets et l'optimisation de la collecte :</i></p> <p>La CDC s'efforce d'optimiser la collecte des déchets, de réduire la mise en Centre de Stockage et d'augmenter le recyclage des déchets collectés</p>	<p>La densité de l'habitat est faible. Les coûts de collecte sont importants générant des nuisances environnementales</p>			<p>SAINI-SEPULCHRE : création d'un lotissement respectueux de l'environnement.</p> <p>Projet de la CDC de changer le système de collecte sélective des déchets : remplacement des bacs de 750 l par des colonnes de 4 m3 avec achat d'un camion porteur équipé d'un bras de levage). Anticipation de la réorganisation des centre de tri.</p>
--	---	---	--	--	--

C – ETAT des LIEUX des DEMARCHES en COURS en MATIERE de DEVELOPPEMENT LOCAL, COHESION SOCIALE et d'ATTRACTIVITE

- . Bilan des principales mesures des comités interministériels aux ruralités (déclinaison locale du tableau de bord de suivi départemental) ;
- . Présentation de la stratégie de l'Etat sur le territoire (ou déclinaison du cadre départemental) ;
- . Etat des dispositifs, plans d'action, conventions ainsi que les plans, schémas, agenda 21, volet territorial d'un contrat supra, contrats locaux, concernant le territoire en lien avec les thématiques du contrat.

La CDC du VAL de BOUZANNE est couverte par le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale, les Schémas Départementaux en matière d'élimination des déchets, d'Action Sociale, d'Accueil des Gens du Voyage, d'accès aux services publics.

Elle est membre ainsi que les communes qui la composent du PAYS de LA CHATRE en BERRY. A ce titre son territoire est couvert par la Trame Verte et Bleue, le programme LEADER, le futur Contrat Régional de Solidarité Territoriale, l'Agenda 21 du PAYS, le futur Contrat Local de Santé.

II – OBJECTIFS et PLAN d' ACTIONS OPERATIONNEL

La CDC du VAL de BOUZANNE a informé les communes membres de l'existence et du contenu du Contrat de Ruralité et leur a demandé de produire leurs propositions de projet pour les années 2017 à 2020.

Les communes de LYS-SAINT-GEORGES, MALICORNAY, MAILLET, MERS-SUR-INDRE, MONTIPOURET, MOUHERS, NEUVY-SAINT-SEPULCHRE et TRANZAULT se sont mobilisée et ont fait part de leurs propositions d'actions à réaliser en maîtrise d'ouvrage communale. Elles complètent les actions proposées par la CDC du VAL de BOUZANNE sous sa maîtrise d'ouvrage.

L'assemblage des projets communaux et intercommunaux aboutit à l'élaboration d'un projet global et cohérent dans le but de structurer les équipements et actions et les mettre en synergie de manière à promouvoir, poursuivre et amplifier les chances de développement du territoire du VAL de BOUZANNE.

Mieux vivre et accueillir dans un territoire authentique, riche de son passé et porteur d'avenir notamment en raison de son patrimoine naturel et bâti, des services existants, à préserver et mettre en valeur.

A – LES OBJECTIFS

Comme cela apparaît dans la rubrique « ENJEUX du TERRITOIRE », le territoire de la CDC présente notamment grâce à ses Communes membres, des atouts importants notamment en termes d'équipements et de services publics et privés, en matière de patrimoine (naturel, historique, culturel) et de milieu associatif.

Bien qu'il n'existe pas pour l'instant de réelle démarche communautaire de promotion du territoire, celui-ci peut être attrayant. Pour illustration, l'installation d'activités tertiaires permises par le développement des nouvelles technologies de l'information par exemple : un bureau d'étude à MOUHERS, un expert comptable à NEUVY-SAINT-SEPULCHRE et de nouveaux commerces au cœur de ce bourg.

Moyens humains et financiers : Pilotage du projet par la commune – Financement en euros hors taxe

1) Dépenses :
Travaux 55 000 €

2) Recettes :

. Etat au taux de 50% 27 500 €
. Département - FAR
. Autofinancement ou emprunt de la commune 27 500 €
.....
Total 55 000 €

Les contrats, conventions, accords, impactés et mobilisables :

Calendrier prévisionnel de réalisation :

**Thématique 1 : c – Le Sport et les Activités – projet 1 + Thématique 3 : b – Le Tourisme +
Thématique 6 – Cohésion Sociale**

Descriptif : Création d'un équipement sportif : terrain multisports. Permettre la pratique régulière d'une activité physique : effets bénéfiques pour la santé, développement de la vie sociale. Ouvert aux scolaires, aux usagers du centre de loisirs, point de rencontre en dehors de l'appartenance à un club sportif (gratuité). Création d'un lieu de convivialité. Permettre aux touristes de pratiquer des activités sportives.

Pilote, partenaires : Commune de MERS-SUR-INDRE.

Moyens humains et financiers : Pilotage du projet par la commune – Financement en euros hors taxe

1) Dépenses :
Travaux 54 750 €

2) Recettes :

. Etat au taux de 50% 27 375 €
. Région Centre – Val de Loire – contrat de pays (sollicité) 10 950 €
. Autofinancement ou emprunt de la commune 16 425 €
.....
Total 54 750 €

Les contrats, conventions, accords, impactés et mobilisables :

Calendrier prévisionnel de réalisation :

Les contrats, conventions, accords, impactés et mobilisables :

Calendrier prévisionnel de réalisation : 2018 ou 2019

Thématique 1 : d- Les services aux personnes – Les personnes âgées ou dépendantes - projet 1 :

Descriptif : Création d'un habitat temporaire pour personnes âgées ou dépendantes à proximité du pôle de santé secondaire de NEUVY-SAINT-SEPULCHRE dans les locaux de l'ancienne chemiserie

Pilote, partenaires : Investisseur Privé avec apport de l'immobilier par la Commune de NEUVY-SAINT-SEPULCHRE.

Moyens humains et financiers : Pilotage du projet par la commune – Financement en euros hors taxe montants à préciser en fonction des besoins déterminés pour obtenir l'équilibre de l'opération et rendre l'opération possible pour le porteur de projet privé.

1) Dépenses :

Achat de terrain
Travaux (à préciser) €

2) Recettes :

. Etat au taux de ..% €
. Région Centre – Val de Loire – contrat de pays (sollicité)..... €
. Département..... €
. Autofinancement ou emprunt de la commune..... €
.....
Total €

Les contrats, conventions, accords, impactés et mobilisables :

Calendrier prévisionnel de réalisation : 2019 ou 2020

Thématique 1 : d- Les services aux personnes – Les personnes âgées ou dépendantes - projet 2 :

Descriptif : Création d'une résidence séniors à l'angle des RD 51 et 38 dans le bourg de NEUVY-SAINT-SEPULCHRE avec services intégrés.

Pilote, partenaires : Investisseur Privé avec apport de l'immobilier par la Commune de NEUVY-SAINT-SEPULCHRE.

Moyens humains et financiers : Pilotage du projet par la commune – Financement en euros hors taxe montants à préciser en fonction des besoins déterminés pour obtenir l'équilibre de l'opération et rendre l'opération possible pour le porteur de projet privé.

1) Dépenses :

Travaux (à préciser) €

2) Recettes :

1) Dépenses :

Travaux (à préciser) €

2) Recettes :

. Etat au taux de ..% €
. Région Centre – Val de Loire – contrat de pays (sollicité)..... €
. Département..... €
. Participation de la commune (autofinancement ou emprunt)..... €
.....
Total €

Les contrats, conventions, accords, impactés et mobilisables :

Calendrier prévisionnel de réalisation : (à préciser par la commune)

Thématique 2 : a– Les aménagements urbains - projet 3 :

Descriptif : Poursuite de l'aménagement du bourg de LYS-SAINT-GEORGES – traitement de la place de l'église

Pilote, partenaires : Commune de LYS-SAINT-GEORGES

Moyens humains et financiers : Pilotage du projet par la commune – Financement en euros hors taxe montants à préciser par la commune

1) Dépenses :

Travaux (à préciser) €

2) Recettes :

. Etat au taux de ..% €
. Région Centre – Val de Loire – contrat de pays (sollicité)..... €
. Département..... €
. Participation de la commune (autofinancement ou emprunt)..... €
.....
Total €

Les contrats, conventions, accords, impactés et mobilisables :

Calendrier prévisionnel de réalisation : (à préciser par la commune)

Thématique 2 : a– Les aménagements urbains - projet 4 :

Descriptif : Poursuite de l'aménagement du bourg de MOUHERS place de l'église, pourtour du monument aux morts, traitement du carrefour en étoile (5 routes), poursuite des travaux sur la RD38 à droite en direction de Cluis jusqu'à la ferme.

Les contrats, conventions, accords, impactés et mobilisables :

Calendrier prévisionnel de réalisation : en plusieurs tranches : 2018 – 2019 - 2020

Thématique 2 : b – Le Bâti - projet 1 + et Thématique 5 : a – L'énergie :

Descriptif : Achat et réhabilitation d'un bâtiment vacant situé en face de la mairie pour le transformer en logement social. Les travaux feront l'objet d'une étude énergétis et seront conformes au plan énergie climat de la région Centre Val de Loire

Pilote, partenaires : Commune de MOUHERS

Moyens humains et financiers : Pilotage du projet par la commune – Financement en euros hors taxe montants à préciser par la commune

1) Dépenses :

Achat	€
Travaux	(à préciser) €
.....	_____
Total	€

2) Recettes :

. Etat au taux de ..%	€
. Région Centre – Val de Loire – contrat de pays (sollicité).....	€
. Département.....	€
. Participation de la commune (autofinancement ou emprunt).....	€
.....	_____
Total	€

Les contrats, conventions, accords, impactés et mobilisables :

Calendrier prévisionnel de réalisation : (à préciser par la commune)

Thématique 2 : b – Le Bâti - projet 2 + et Thématique 5 : a – L'énergie :

Descriptif : Aménagement de l'ancienne école en studio et atelier. Les travaux feront l'objet d'une étude énergétis et seront conformes au plan énergie climat de la région Centre Val de Loire.

Pilote, partenaires : Commune de MOUHERS

Moyens humains et financiers : Pilotage du projet par la commune – Financement en euros hors taxe montants à préciser par la commune

1) Dépenses :

Travaux	(à préciser) €
.....	_____
Total	€

Moyens humains et financiers : Pilotage du projet par la commune – Financement en euros hors taxe.

1) Dépenses :	
Travaux	250 000 €
.....	_____
Total	250 000 €

2) Recettes : (détail à préciser par la commune)

. Etat au taux de ..%	€
. Région Centre – Val de Loire – contrat de pays (sollicité).....	€
. Département - FISAC	€
. Participation de la commune (autofinancement ou emprunt).....	€
.....	_____
Total	€

Les contrats, conventions, accords, impactés et mobilisables :

Calendrier prévisionnel de réalisation : 2018 – 2019 – 2020

Thématique 2 : b– Le Bâti - projet 5 + Thématique 3 : b – Le Tourisme + Thématique 5 : a – L'énergie:

Descriptif : Achat et réhabilitation d'un bâtiment vacant du bourg de MALICORNAY pour le transformer en gîte rural. Les travaux feront l'objet d'une étude énergétis et seront conformes au plan énergie climat de la région Centre Val de Loire

Pilote, partenaires : Commune de MALICORNAY

Moyens humains et financiers : Pilotage du projet par la commune – Financement en euros hors taxe montants à préciser par la commune

1) Dépenses :	
Achat	50 000 €
Travaux	100 000 €
.....	_____
Total	150 000 €

2) Recettes : (à préciser par la commune)

. Etat au taux de ..%	€
. Région Centre – Val de Loire – contrat de pays (sollicité).....	€
. Département.....	€
. Participation de la commune (autofinancement ou emprunt).....	€
.....	_____
Total	€

Les contrats, conventions, accords, impactés et mobilisables :

Calendrier prévisionnel de réalisation : (à préciser par la commune)

Total 200 000 €

2) Recettes :

. Etat au taux de 35% 70 000 €
. Région Centre – Val de Loire – contrat de pays (sollicité au titre des locaux l'activité et/ou du plan climat énergie)
..... 87 520 €
. Département - FISAC 0 €
. Participation de la commune (autofinancement ou emprunt) 42 480 €
.....
Total 200 000 €

Les contrats, conventions, accords, impactés et mobilisables :

Calendrier prévisionnel de réalisation : 2019

**Thématique 2 : b – Le Bâti - projet 7 + Thématique 3 : d – Le développement Economique +
Thématique 5 : a – L'énergie**

Descriptif : Réhabilitation de l'ensemble immobilier Ancien Foyer des Jeunes en espace de coworking (bureaux partagés). L'objectif est de redynamiser et embellir le centre bourg, de créer de l'emploi et de l'activité. Les travaux feront l'objet d'une étude énergétis et seront conformes au plan énergie climat de la région Centre Val de Loire

Pilote, partenaires : Commune de NEUVY-SAINT-SEPULCHRE

Moyens humains et financiers : Pilotage du projet par la commune – Financement en euros hors taxe.

1) Dépenses :

Travaux 150 000 €
.....
Total 150 000 €

2) Recettes :

. Etat au taux de 35% 45 000 €
. Région Centre – Val de Loire – contrat de pays (sollicité au titre du plan climat énergie)
..... 58 800 €
. Département - FISAC 0 €
. Participation de la commune (autofinancement ou emprunt) 46 200 €
.....
Total 150 000 €

**Thématique 2 : b – Le Bâti - projet 8 + Thématique 3 : d – Le Développement Economique +
Thématique 5 : a – L'énergie**

Descriptif : Réhabilitation de l'ensemble immobilier Ancien Foyer des Jeunes en espace de coworking (bureaux partagés). L'objectif est de redynamiser et embellir le centre bourg, de créer de l'emploi et de l'activité. Les travaux feront l'objet d'une étude énergétis et seront conformes au plan énergie climat de la région Centre Val de Loire

Pilote, partenaires : Commune de NEUVY-SAINT-SEPULCHRE

Moyens humains et financiers : Pilotage du projet par la commune – Financement en euros hors taxe.

Total 12 000 €

Thématique 3 : a – Le Patrimoine Naturel – projet 2 + Thématique 3 : b – Le Tourisme

Descriptif : Dans le cadre de l'itinéraire l'INDRE à VELO, la Commune de MONTIPOURET souhaite la création d'une boucle en direction de SARZAY via le Moulin d'Angibault avec amélioration de l'accueil des cyclistes à cet endroit.

Pilote, partenaires : PAYS de LA CHATRE en BERRY – Commune de MONTIPOURET

Moyens humains et financiers : Pilotage du projet par le PAYS de LA CHATRE en BERRY – Financement de la boucle à la charge de la commune de MONTIPOURET - en euros hors taxe.

1) Dépenses : (à préciser par la commune)

Travaux €
.....

Total €

2) Recettes : (à préciser par la commune)

. Etat au taux de €
. Région Centre – Val de Loire – contrat de pays (taux) €
. Département - FISAC €
. Participation de la commune (autofinancement ou emprunt) €
.....
Total €

Les contrats, conventions, accords, impactés et mobilisables :

Calendrier prévisionnel de réalisation : (à préciser par la commune).

Thématique 3 : a – Le Patrimoine Naturel – projet 3 + Thématique 3 : b – Le Tourisme

Descriptif : Dans le cadre de l'itinéraire SAINT JACQUES à VELO, la commune de NEUVY-SAINT-SEPULCHRE souhaite améliorer l'accueil des cyclistes aux abords de la basilique en créant un point d'eau et des toilettes avec nettoyage automatique.

Pilote, partenaires : PAYS de LA CHATRE en BERRY – Commune de NEUVY-SAINT-SEPULCHRE

Moyens humains et financiers : Pilotage du projet par le PAYS de LA CHATRE en BERRY – Financement par la Commune de NEUVY-SAINT-SEPULCHRE - en euros hors taxe.

du moulin, le remplacement du chapiteau et le réaménagement de l'intérieur. La création d'une aire de jeux et d'un sentier de découverte dans la prairie.

Pilote, partenaires : Commune de MONTIPOURET.

Moyens humains et financiers : Commune de MONTIPOURET - en euros hors taxe.

1) Dépenses : (à préciser par la commune)

Travaux €
.....
Total 54 750 €

2) Recettes : (à préciser par la commune)

. Etat au taux de €
. Région Centre – Val de Loire – contrat de pays (taux 20% sollicité) €
. Participation de la commune (autofinancement ou emprunt) €
.....
Total €

Les contrats, conventions, accords, impactés et mobilisables :

Calendrier prévisionnel de réalisation : (à préciser par la commune)

Thématique 3 : c – Le Numérique – projet 1

Descriptif : Dans le but de palier les insuffisances du réseau de téléphonie mobile sur son territoire, la commune de LYS-SAINT-GEORGES projette d'installer un accès WIFI.

Pilote, partenaires : Commune de LYS-SAINT-GEORGES

Moyens humains et financiers : Commune de LYS-SAINT-GEORGES - en euros hors taxe.

1) Dépenses : (à préciser par la commune)

Travaux €
.....
Total 30 000 €

2) Recettes : (à préciser par la commune)

. Etat au taux de €
. Région Centre – Val de Loire – contrat de pays (taux) €
. Département - FISAC €
. Participation de la commune (autofinancement ou emprunt) €
.....
Total €

Les contrats, conventions, accords, impactés et mobilisables :

Calendrier prévisionnel de réalisation : (à préciser par la commune).

. Participation de la commune (autofinancement ou emprunt).....	23 100,00€
.....	_____
Total	57 750,00 €

Les contrats, conventions, accords, impactés et mobilisables :

Calendrier prévisionnel de réalisation : 2017

Thématique 4 : a – Les mobilités locales et l’accessibilité du territoire – projet 3

Descriptif : Dans le but de réaliser l’accessibilité du bâtiment « Mairie » à l’intérieur des locaux au rez-de-chaussée aux personnes à mobilité réduite, la commune de NEUVY-SAINT-SEPULCHRE projette le réaménagement des sanitaires et d’une partie des bureaux.

Pilote, partenaires : Commune de NEUVY-SAINT-SEPULCHRE

Moyens humains et financiers : Commune de NEUVY-SAINT-SEPULCHRE - en euros hors taxe.

1) Dépenses :	
Travaux	48 867,00 €
.....	_____
Total	48 867,00 €

2) Recettes :	
. Etat - DETR 2016 au taux de 35% obtenue.....	17 103,45 €
. Etat – Contrat de ruralité au taux de 15%.....	7 330,00 €
. Région Centre – Val de Loire – contrat de pays (taux)	0,00 €
. Département –€	
. Participation de la commune (autofinancement ou emprunt).....	24 433,55 €
.....	_____
Total	48 867,00 €

Les contrats, conventions, accords, impactés et mobilisables :

Calendrier prévisionnel de réalisation : 2017

Thématique 4 : a – Les mobilités locales et l’accessibilité du territoire – projet 4

Descriptif : Dans le but de favoriser les déplacements doux (à pied ou à vélo), acquisition du terrain nécessaire à la création d’une voie de circulation douce pour relier le futur lotissement respectueux de l’environnement du « Lion d’Or » au bourg.

Pilote, partenaires : Commune de NEUVY-SAINT-SEPULCHRE

Moyens humains et financiers : Commune de NEUVY-SAINT-SEPULCHRE - en euros hors taxe.

1) Dépenses :	
Achat du terrain.....	32 000,00 €
.....	_____
Total	32 000 ,00 €

1) Dépenses :

Travaux	200 000 €
.....	_____
Total	200 000 €

2) Recettes :

. Etat - Contrat de ruralité au taux de 25%.....	50 000 €
. Région Centre – Val de Loire – contrat de pays (taux)	100 000 €
. Département.....	0 €
. Participation de la commune (autofinancement ou emprunt).....	50 000 €
.....	_____
Total	200 000 €

Les contrats, conventions, accords, impactés et mobilisables :

Calendrier prévisionnel de réalisation : 2018 ou 2019

Thématique 5 : a – L’Energie – projet 2

Descriptif : Dans le but de réaliser des économies d’énergie, la CDC du VAL de BOUZANNE souhaite isoler le bâtiment gymnase de NEUVY-SAINT-SEPULCHRE. Une étude énergétis sera faite.

Pilote, partenaires : CDC du VAL de BOUZANNE

Moyens humains et financiers : CDC du VAL de BOUZANNE- en euros hors taxe.

1) Dépenses :

Travaux	300 000 €
.....	_____
Total	300 000 €

2) Recettes :

. Etat - Contrat de ruralité au taux de 25%.....	75 000 €
. Région Centre – Val de Loire – contrat de pays (taux)	150 000 €
. Département.....	0 €
. Participation de la commune (autofinancement ou emprunt).....	75 000 €
.....	_____
Total	300 000 €

Les contrats, conventions, accords, impactés et mobilisables :

Calendrier prévisionnel de réalisation : 2018 ou 2019

Thématique 5 : a – L’Energie – projet 3

Descriptif : Dans le but de réaliser des économies d’énergie, la commune de MAILLET souhaite isoler plusieurs bâtiments communaux. Une étude énergétis sera faite.

Pilote, partenaires : Commune de MAILLET

Thématique 5 : a – L’Energie – projet 5

Descriptif : Dans le but de réaliser des économies d’énergie, la commune de LYS-SAINT-GEORGES souhaite moderniser son réseau d’éclairage public en remplaçant les luminaires énergivores par des sources lumineuses plus économes en énergie. Un audit a été réalisé par le SDEI

Pilote, partenaires : Commune de LYS-SAINT-GEORGES

Moyens humains et financiers : Commune de LYS-SAINT-GEORGES - en euros hors taxe.

1) Dépenses : (à préciser par la commune)

Travaux	17 945,00 €
.....	_____
Total	17 945,00 €

2) Recettes : (à préciser par la commune)

. Etat - Contrat de ruralité au taux de 25%.....	€
. Région Centre – Val de Loire – contrat de pays (taux)	€
. Département.....	0 €
. Participation de la commune (autofinancement ou emprunt).....	€
.....	_____
Total	17 945,00€

Les contrats, conventions, accords, impactés et mobilisables :

Calendrier prévisionnel de réalisation : (à préciser par la commune)

Thématique 5 : a – L’Energie – projet 6

Descriptif : Dans le but de réaliser des économies d’énergie, la commune de MALICORNAY souhaite moderniser son réseau d’éclairage public en remplaçant les luminaires énergivores par des sources lumineuses plus économes en énergie. Un audit a été réalisé par le SDEI

Pilote, partenaires : Commune de MALICORNAY

Moyens humains et financiers : Commune de MALICORNAY - en euros hors taxe.

1) Dépenses : (à préciser par la commune)

Travaux	30 000 €
.....	_____
Total	30 000 €

2) Recettes : (à préciser par la commune)

. Etat - Contrat de ruralité au taux de 25%.....	€
. Région Centre – Val de Loire – contrat de pays (taux)	€
. Département.....	0 €

Total 150 000 €

2) Recettes :

. Etat - Contrat de ruralité au taux de 30%..... 45 000 €
. Région Centre – Val de Loire – contrat de pays (taux 40%) 60 000 €
. Département..... 0 €
. Participation de la commune (autofinancement ou emprunt)..... 45 000 €
.....
Total 150 000 €

Les contrats, conventions, accords, impactés et mobilisables :

Calendrier prévisionnel de réalisation : 2017 - 2018

Thématique 5 : b – La Transition écologique – projet 3

Descriptif : Dans le cadre de la Trame Verte et Bleue, la Commune de MONTIPOURET souhaite s’engager dans la préservation et la mise en valeur de la biodiversité dans les prairies du Moulin d’Angibault par la création d’un sentier de découverte (achat de mobilier en bois naturel pour les aires de pique-nique au bord de la rivière et les coins champêtres), par la création d’une mare en partenariat avec le Lycée Agricole de CHATEAUROUX.

Pilote, partenaires : Commune de MONTIPOURET

Moyens humains et financiers : Commune de MONTIPOURET en euros hors taxe.

1) Dépenses : (à préciser par la commune)

Travaux €
.....
Total €

2) Recettes : (à préciser par la commune)

. Etat - Contrat de ruralité au taux de 30%..... €
. Région Centre – Val de Loire – contrat de pays (taux 40%) €
. Département..... 0 €
. Participation de la commune (autofinancement ou emprunt)..... €
.....
Total €

Les contrats, conventions, accords, impactés et mobilisables :

Calendrier prévisionnel de réalisation : (à préciser par la commune).

Thématique 5 : b – La Transition écologique – projet 4

Descriptif : La Commune de NEUVY-SAINT-SEPULCHRE a fait réaliser une étude de programmation d’un lotissement respectueux de l’environnement pour l’aménagement du quartier du « Lion d’Or ».

.....
Total €

Les contrats, conventions, accords, impactés et mobilisables :

Calendrier prévisionnel de réalisation : 2017 - 2018

La cohésion sociale

Thématique 6 : Cohésion Sociale - projet 1

Descriptif : Projet de création d'un café associatif à TRANZAULT (décrit dans la Thématique 2 – b – Le bâti)

Thématique 6 : Cohésion Sociale - projet 2

Descriptif : Projet de création d'un Terrain multisports à MERS-SUR-INDRE (décrit à la Thématique 1 – c – Le Sport et les Activités).

Thématique 6 : Cohésion Sociale - projet 3

Descriptif : Projet de création d'un Terrain multisports à NEUVY-SAINT-SEPULCHRE (décrit à la Thématique 1 – c – Le Sport et les Activités).

Thématique 6 : Cohésion Sociale - projet 4

Descriptif : Projet de création de bureaux et d'une salle multigénérationnelle à NEUVY-SAINT-SEPULCHRE (décrit à la Thématique 1 – c – Le Sport et les Activités).

Thématique 6 : – La cohésion sociale – projet 5

Descriptif : La commune de NEUVY-SAINT-SEPULCHRE souhaite réhabiliter la grange située place Henri de Latouche pour y aménager deux bureaux et une salle multigénérationnelle ouverte également aux associations pour favoriser les échanges entre les habitants d'âges et de milieux sociaux différents notamment au travers du tissu associatif.

Pilote, partenaires : Commune de NEUVY-SAINT-SEPULCHRE

Moyens humains et financiers : Commune de NEUVY-SAINT-SEPULCHRE - en euros hors taxe.

1) Dépenses :

Travaux 234 069 €

.....
Total 234 069 €

2) Recettes :

. Etat - Contrat de ruralité au taux de 30%..... 70 220 €

. Région Centre – Val de Loire – contrat de pays demandée..... 68 329 €

. Département – FAR taux 14%..... 32 770 €

. Participation de la commune (autofinancement ou emprunt)..... 62 750 €

.....
Total 234 069 €

Total€

Les contrats, conventions, accords, impactés et mobilisables :

Calendrier prévisionnel de réalisation : (à préciser par la commune).

III – MODALITES de PILOTAGE et PARTENAIRES du CONTRAT

A – LA GOUVERNANCE

Le Comité de pilotage, au sein de la préfecture et de la CDC du VAL de BOUZANNE devra réunir les porteurs du contrat et y associer les partenaires.

. Composition : Les maires des communes maîtres d’ouvrage des projets et le bureau de la CDC du VAL de BOUZANNE

. Son rôle : assure le suivi collégial de la mise en œuvre du contrat.

. le rythme des réunion : trimestriel.

B – L’INGENIERIE MOBILISEE

. Composition de l’équipe projet intercommunale : le Président et les Vice-Présidents et les représentants des communes maîtres d’ouvrage des projets.

. L’ingénierie ou les organisations de travail chargées de la mise en œuvre des actions : les responsables techniques et administratifs de la CDC et des communes maîtres d’ouvrage de projets.

. L’organisation mobilisée par l’Etat pour l’accompagnement, la mise en œuvre et le suivi (rôle des sous-préfectures, services déconcentrés, agences, ...)

. Tout autre acteur mobilisé pour l’élaboration et la mise en œuvre du contrat (signataire ou non)

C – LA PARTICIPATION des HABITANTS et des ACTEURS de la SOCIETE CIVILE

. Modalité d’association des habitants et des acteurs de la société civile au processus d’élaboration et de suivi des actions du contrat : mise à la disposition du public du dossier au siège de la CDC et sur le site internet de la CDC.

IV – LE SUIVI et L’EVALUATION

Le Comité de Pilotage du contrat, défini ci-avant, assure le suivi collégial de la mise en œuvre du contrat.

Un tableau de bord du plan d’actions est élaboré et tenu à jour par les porteurs du contrat.

V – LA DUREE du CONTRAT

Le présent contrat entre en vigueur le

Il porte sur la période 2017-2020.

Un bilan d’exécution des actions du contrat sera établi en 2021 et validé par les porteurs et les partenaires qui ont contribué.